



Département de l'Ardèche

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

### Séance du 12 septembre 2024

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	69
Présent	Votant
49	59

#### Date de convocation

**6 septembre 2024**

**Développement local –  
Avenant n° 1 avenant au  
Projet Partenarial  
d'Aménagement de  
préfiguration (PPA) pour la  
requalification urbaine et  
environnementale de  
l'ancienne friche ITDT à  
Tournon-sur-Rhône**

**N° de la délibération  
2024-523**

Secrétaire de séance :  
Sandrine PEREIRA

Le 12 septembre 2024 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle Georges Brassens à Tournon-sur-Rhône sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

**Présents :** MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Paul BARBARY, Laurent BARRUYER, Pascal BIGI, David BONNET, Jean-Louis BONNET, Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Christèle DEFRANCE, M. Yann EYSSAUTIER, Mme Myriam FARGE, M. Bruno FAURE, Mmes Valina FAURE, Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, MM. Michel GAY, Pierre GUICHARD, Mme Annie GUIBERT, M. Emmanuel GUIRON, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Elisabeth JUNIQUE, M. Gilbert LA RUSSA, Mmes Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, MM. Fabrice LORiot, Pierre MAISONNAT, Jean-Michel MONTAGNE, Jean-Louis MORIN, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Sandrine PEREIRA, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, MM. Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL, Jean-Louis WIART.

**Excusés :** Mme Laëtitia BOURJAT (pouvoir à Frédéric SAUSSET), M. Michel BRUNET (pouvoir à Delphine COMTE), M. Guy CHOMEL (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), M. Denis DEROUX (pouvoir à Mme Stéphanie NOUGUIER), M. Michel GOUNON (pouvoir à Mme Isabelle FREICHE), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), Mme Ingrid RICHIOUD (pouvoir à M. Bruno FAURE), M. Gérard ROBERTON (pouvoir à Jean-Michel MONTAGNE), Mme Agnès OREVE (pouvoir à M. Yann EYSSAUTIER), Mmes Amandine DEYGAS (pouvoir à M. Emmanuel GUIRON), M. Xavier AUBERT, Mme Véronique BLAISE, Mme Mélanie DONGEY, Mme Muriel FAURE, M. Patrick FOURCHEGU, Mme Isabelle GUILLIAUMET, Mme Christelle MARION, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Mme Anne SCHMITT.

La Ville de Tournon-sur-Rhône, avec l'appui d'ARCHE Agglo, a engagé une importante campagne d'études techniques et de conception afin de définir précisément le projet de requalification urbaine et environnementale de l'ancien site ITDT et les conditions de sa mise en œuvre opérationnelle.

Pour sécuriser au mieux les dépenses inhérentes à ces études, les collectivités ont mobilisé différents outils et programmes partenariaux.

C'est dans ce cadre qu'elles ont signé le 27 janvier 2023 avec la Caisse des Dépôts une convention d'attribution du soutien à l'ingénierie de la Banque des Territoires au programme « Petites Villes de Demain », portant sur une aide financière de 51 000 k€.

Le 12 juillet 2023, les collectivités ont signé avec l'Etat et la Caisse des Dépôts un Projet Partenarial d'Aménagement de préfiguration (PPA) au sens de l'article L. 312-1 du Code de l'Urbanisme, reprenant cette aide de la Caisse des Dépôts, et actant de l'appui financier de l'Etat à hauteur de 400 000 €.

La Caisse des Dépôts, avec l'appui de son outil au service des collectivités la Banque des Territoires, a souhaité augmenter sa participation aux différentes études engagées, à travers :

- Un avenant à la convention PVD entre la Caisse des Dépôts, ARCHE Agglo et la Ville de Tournon-sur-Rhône portant son aide de 51 000 à 85 000 € (soit une augmentation de 34 000 €) ;
- Deux conventions de cofinancement de l'ingénierie opérationnelle entre la Caisse des Dépôts et la Ville de Tournon-sur-Rhône pour un montant de 61 500 et 108 500 €.

Il est donc nécessaire de délibérer sur le projet d'avenant et les projets de conventions, et d'acter de l'évolution de l'aide financière de la Caisse des Dépôts dans le Projet Partenarial d'Aménagement par la signature d'un avenant.

L'ensemble de ces aides porte sur des études et des actions identifiées dans le Projet Partenarial d'Aménagement.

Aussi il est convenu entre les signataires de rédiger un avenant dont l'objet est :

- De tenir compte de l'augmentation de l'aide de la Caisse des Dépôts ;
- D'adapter la rédaction du Projet Partenarial d'Aménagement à l'avancement du projet, notamment concertant les études engagées et le calendrier. Considérant l'avis favorable du Bureau du 5 septembre 2024 ;

Vu la délibération n°2023-413 en date du 5 juillet 2023 relative au Projet Partenarial d'Aménagement de préfiguration (PPA) pour la requalification urbaine et environnementale de l'ancienne friche ITDT à Tournon-sur-Rhône,

Vu la délibération n° 2024-522 du 12 septembre 2024 approuvant l'avenant 1 à la convention Petites Villes de Demain modifiant les conditions financières apportées par la Caisse des Dépôts ;

Considérant le projet d'avenant n° 1 au contrat de « Projet Partenarial d'Aménagement » prenant en compte l'évolution de l'aide financière de la Caisse des dépôts ;

Considérant l'avis favorable du bureau du 5 septembre 2024 ;

Après en avoir délibéré à :

- 59 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **APPROUVE** l'avenant n° 1 au Projet Partenarial d'Aménagement ci-annexé ;
- **AUTORISE** M. le 1<sup>er</sup> Vice-Président à signer l'avenant ainsi que tous documents afférents à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veunes, le 12 septembre 2024.

Signé électroniquement par : Frédéric SAUSSET

Date de signature : 16/09/2024

Qualité : Le président ArcheAgglo